Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260429-DCM_2026_125-DE

DCM DU 29 AVRIL 2026

Dossier suivi par :
Direction générale
direction.generale@ville-liffre.fr

DCM N° : *2026.125*

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le **29 avril** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil.

Date de convocation : 23 avril 2026 - Date d'affichage : 30 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29

25 Présents : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Grégory PRENVEILLE, Yannick DANTON, Alain CLÉRY, Christophe GAUTIER, Alain PÉCHON, Jacques BELLONCLE, Ronan SALAÜN, Patrice RUBERTI, Loïg CHESNAIS-GIRARD, Samuel GATTIER, Maxime LAUBENEAU, Valentin LEMIÈRE et Mesdames Anne-Laure OULED- SGHAÏER, Maud LANGLAIS ELLEOUET, Elsa RUCKERT, Chantal FRANCANNET, Claire BRIDEL, Anne BOUCARD, Ingrid BIRÉE, Gwénaël DUMONT, Claire SIMONET, Karen CHESNAIS-GIRARD, Julie AUBAUD et Merlene DESILES.

4 excusés : Messieurs Sébastien SIMONOT, Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY et Mesdames Laurence BLOUIN-DUFFÉE et Awena KERLOC'H.

4 pouvoirs : Messieurs Sébastien SIMONOT (qui a donné pouvoir à Christophe GAUTIER), Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY (qui a donné pouvoir à Alain PÉCHON) et Mesdames Laurence BLOUIN-DUFFÉE (qui a donné pouvoir à Chantal FRANCANNET) et Awena KERLOC'H (qui a donné pouvoir à Maud LANGLAIS ELLEOUET).

Secrétaire de séance : Merlene DÉSILES.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260429-DCM_2026_125-DE

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU BUDGET ANNEXE DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX – EXERCICE 2026

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et suivants ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU les budgets primitifs 2026 du budget principal de la ville de Liffré et du budget annexe des bâtiments commerciaux ;

Monsieur Jacques BELLONCLE, Conseiller municipal délégué aux Finances, Marchés publics et Suivi des contractualisations, rappelle à l'assemblée que la commune est propriétaire d'un bâtiment à vocation économique accueillant trois ateliers relais relevant du budget annexe des bâtiments commerciaux. Deux de ces ateliers sont actuellement occupés par des entreprises. Le troisième atelier fait l'objet de travaux engagés depuis 2025 afin de permettre l'accueil, à compter de 2026, de l'épicerie solidaire ainsi que de l'association les « Restaurants du Cœur ». Ces activités présentent un caractère d'intérêt général et participent à la solidarité locale ainsi qu'au dynamisme du territoire.

À l'issue des travaux, les structures occupantes verseront un loyer contribuant à l'équilibre du budget annexe.

Toutefois, le financement des travaux nécessite, à ce stade, un soutien de la commune via le budget principal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le versement d'une subvention d'investissement au budget annexe des bâtiments commerciaux ;
- FIXE le montant de cette subvention à 20 000 € ;
- PRECISE que cette subvention a pour objet de contribuer au financement des travaux d'aménagement du troisième atelier relais ;
- INDIQUE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026 du budget principal au chapitre 204.

A Liffré,
Le Maire
Guillaume BÉGUÉ

MAIRIE DE LIFFRÉ
Ille-et-Vilaine

Hôtel de ville
Rue de Fougères
35340 LIFFRE

02 99 68 31 45
contact@ville-liffre.fr

www.ville-liffre.fr